



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le 17 AVR 2019

N° 034931 /MSHP/DGS/DPML/DAR/kke

**SUSPENSION DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ
DE ARTRIZ-FORTE® ET RAPPEL DE TOUS LES LOTS**

A l'attention des professionnels de santé

La Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML) procède par mesure de précaution à la **suspension de l'AMM de ARTRIZ-FORTE® comprimés – boîte de 12 (artéméther 40mg et luméfántrine 240mg)** du laboratoire ALICE Pharma Pvt Ltd .

Cette décision fait suite à la **disponibilité de ce produit sous deux conditionnements différents** dans les points de dispensation et à une suspicion de défaut de qualité du à la **présence de tâches brunâtres sur les comprimés**.

En outre nous invitons **les officines de pharmacie et à retirer de la vente tous les lots du produit concerné et d'en faire retour aux grossistes répartiteurs**.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique vous exhorte à déclarer tout effet indésirable à la DPML.

Pour le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet



Joseph ACKA

AMPLIATION

- Cabinet du Ministre
- DGS
- IGS
- **Nouvelle PSP-CI (Pour diffusion)**
- DEPS
- CNOP (pour diffusion)
- CNOM (pour diffusion)
- **UPPCI (pour diffusion)**
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- **Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)**